



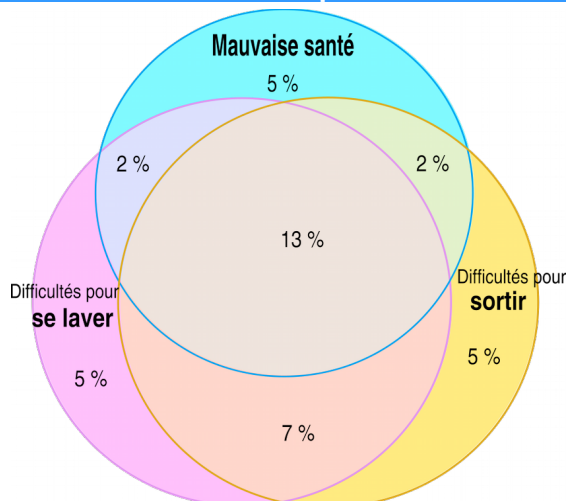
Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La perte d'autonomie touche 14 % des personnes âgées vivant à domicile

En Bourgogne-Franche-Comté, neuf habitants de 75 ans ou plus sur dix vivent à domicile. Avec l'avancée en âge, près de la moitié présentent un état fonctionnel altéré. Lorsque ces problèmes en viennent à un stade aigu et se cumulent, les personnes âgées éprouvent des difficultés à accomplir certains gestes ou activités. Cette perte d'autonomie touche 14 % d'entre elles. Les personnes âgées bénéficient fréquemment des aides de leur entourage ou de professionnels, ce qui facilite leur quotidien. Avec une espérance de vie plus longue et des problèmes fonctionnels plus nombreux, les femmes, souvent seules, souffrent davantage de perte d'autonomie.

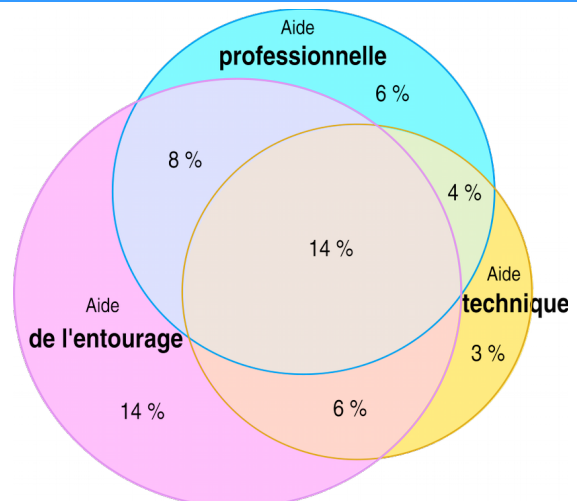
13 juin 2018

Personnes âgées éprouvant des difficultés ou se sentant en mauvaise santé : 39 % des 75 ans ou plus à domicile



Note de lecture : 20 % (13 % + 7 %) des 75 ans ou plus à domicile ont à la fois des difficultés pour se laver et pour sortir du domicile.
Source : Drees, Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014

Personnes âgées bénéficiant d'une aide : 55 % des 75 ans ou plus à domicile



Note de lecture : 14 % des 75 ans ou plus à domicile cumulent aide professionnelle, aide de l'entourage et aide technique pour se déplacer (canne, déambulateur, fauteuil roulant).
Source : Drees, Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014

Nous contacter :

Pablo DEBRAY
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.05 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Flash BFC N° 55
www.insee.fr/bfc, rubrique statistiques

Cette étude paraît dans le cadre d'une opération coordonnée avec les autres régions de France.